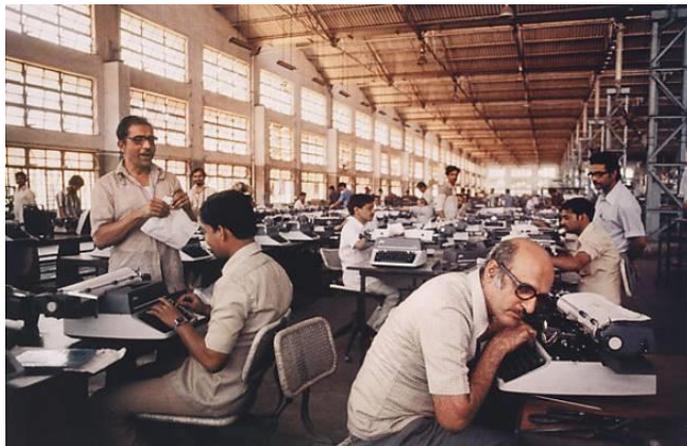


Le personnel de la DIGIT aime les open space à Bruxelles... Quid de Luxembourg ?



Luxembourg, le 19 décembre 2019

Le 17 décembre dernier, la Directrice générale de la DIGIT, en présence de M. Becquet – Directeur d'OIL, a invité son personnel de Luxembourg pour l'informer des derniers détails du projet d'open space au Drosbach et par conséquent venir faire des commentaires et poser des questions mais sans tenir compte des réactions négatives !

Malgré toutes les tentatives pour rassurer le personnel de Luxembourg au travers une *certaine transparence* (création d'un wiki, FAQ, etc.) et le témoignage de collègues de Bruxelles en vidéoconférence qui semblaient tous très satisfaits, il reste que les modèles employés pour cette opération demeurent le Black-Pearl, B-28 et G-1 à Bruxelles. Ceux précisément qui ont entraîné, lors de leur mise en place, la colère et le mécontentement des personnels auxquels ils étaient destinés.

La Directrice générale de la DIGIT a réaffirmé sa volonté de ne pas tenir compte de l'avis du personnel en organisant, par exemple, un vote. Par contre elle a tenu à préciser que sa porte demeurerait ouverte et qu'elle était à l'écoute de son personnel...

Cette rénovation complète du bâtiment DRB va à l'encontre :

- tant de la résolution du Parlement européen du [26 mars 2019](#), qui demanda à la Commission de procéder à une analyse aussi rigoureuse et actuelle que possible de l'incidence de la conception des espaces ouverts portant sur l'effet sur la productivité et la mise en place de conditions de travail et de lieux de travail décents pour le personnel concerné ; prie la Commission de le tenir informé des résultats de cette analyse,
- de la décision de la Commission du 16 octobre dernier «[workplace of the future](#)» et notamment son point 9 « Le personnel concerné devrait être associé tout au long du processus de conceptualisation et de mise en œuvre du nouvel espace de travail ».
- du manuel [d'hébergement](#), qui stipule que “In cases of new occupancy of a building, a complete renovation or a change of use, the CSHT is consulted and its comments are taken into account as far as possible”

Toutes ces précautions devraient palier aux conséquences néfastes des open space sur notamment la productivité et les conditions de travail telles que le montrent les procédures en vigueur à la Commission.

Des études scientifiques récentes prouvent que les open spaces ont l'effet contraire à celui recherché, notamment la réduction de la productivité ainsi que la baisse du moral des employés.

Les signataires de cette communication ne sont pas en faveur de l'application systématique du modèle open-space pour les bureaux. Nous estimons que les open-space devraient être l'exception et pas devenir la règle.

Nous demandons :

- L'organisation d'un vote du personnel, **anonyme et transparent** ;
- La révision du projet, en commençant par un projet pilote: la transformation d'une petite partie du bâtiment afin de pouvoir étudier **scientifiquement** les conséquences d'une telle installation sur le personnel;
- Que les **procédures soient respectées**, notamment l'implication du CSHT ;
- Que la **représentation du personnel** soit impliquée dans le projet définitif.